
Septembre 2017

Volume 29

Numéro 09

FIN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2017

DATES DES FERMETURES

Bistr'eau pub : lundi 4 septembre

Camping : dimanche 10 septembre

Navette nautique : lundi 4 septembre

Marina : dimanche 1er octobre

Piscine : lundi 4 septembre

Nous aimerions remercier tous les citoyens de Péribonka qui ont profité et encouragé nos services et infrastructures touristiques.
À l'année prochaine!

PAROISSE ST-ÉDOUARD DE PÉRIBONKA MESSSES De Septembre 2017

02	<i><u>Pas de Célébration</u></i>		
09	M. Augustin St-Pierre	Mme Madeleine et M.Jean Vorano	16h00
16	ADACE		16h00
23	M. Tony Martel	Mme Patricia Carbonneau	16h00
30	<i><u>Pas de Célébration</u></i>		

LAMPES DU SANCTUAIRE

03	Mme Pierrette et M. Sébastien Boudreau
10	Mme Pierrette et M. Sébastien Boudreau
17	Mme Pierrette et M. Sébastien Boudreau
24	Mme Pierrette et M. Sébastien Boudreau

SERVICE DE L'AUTEL

09	Mme Céline Tremblay et Mme Micheline Tremblay
23	Mme Hélène et M. Claude Lavoie

N.B. Avez vous pensé à votre CAPITATION

Merci !

Vous trouverez ci-après les principaux points qui seront à l'ordre du jour à la séance régulière du Conseil du lundi 5 septembre 2017 à 19h30.

- 1 Adoption du règlement numéro 2017-05 modifiant le règlement de zonage numéro 2011-05 et ses amendements en vigueur en vue de modifier les dispositions de l'article 4.1.2. intitulé " Bâtiment principal et emplacement ".
- 2 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 2017-08 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2011-04 et ses amendements et vigueur en vue d'en assurer la concordance aux dispositions des règlements 15-379 et 16-385 de la MRC de Maria-Chapdelaine.
- 3 Adoption du deuxième projet de règlement numéro 2017-09 modifiant le règlement de zonage numéro 2011-05 et ses amendements en vigueur en vue de créer la nouvelle zone 26-1 ld1 à même une partie des zones 19 A dyn et 26 A dyn et d'assujettir cette zone aux dispositions applicables.
- 4 Avis de motion – Projet de règlement numéro 2017-10 modifiant le plan d'urbanisme 2011-05 et ses amendements en vigueur afin de modifier une aire de villégiature et une aire de conservation dans le secteur de la rue Édouard-Niquet..
- 5 Avis de motion – Projet de règlement numéro 2017-11 modifiant le règlement de zonage numéro 2011-05 et ses amendements en vigueur afin de modifier les disposition du règlement relatives aux véhicules récréatifs et modifier les limites des zones 36 Co et 37 V.
- 6 Avis de motion – Projet de règlement numéro 2017-12 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 2011-08 et ses amendements en vigueur.
- 7 Demande de dérogation mineur du propriétaire du 488, rue Édouard-Niquet.
- 8 Participation à la campagne de financement pour la Croix-Rouge de la MRC Maria-Chapdelaine.
- 9 Demande d'appui financier de Kratos, pour favoriser une démocratie participative intelligente.
- 10 Demande de subvention pour la mise à jour de la politique Municipalité Amie des Aînés.
- 11 Nomination d'un élu responsable des questions aînés.
- 12 Participation à la battue des maires du Festival du Faisan de la municipalité de St-Stanislas.
- 13 Demande de partenariat entre la municipalité de Péribonka et la Traversée du Lac-St-Jean à vélo.
- 14 Résolution pour le positionnement de la municipalité par rapport à la caserne de pompier.
- 15 Acceptation de la soumission de la firme d'ingénieur pour la production d'un appel d'offre des travaux du PIIRL de la route de Vauvert et de la route de la Chute-Blanche.
- 16 Acceptation de la soumission de Clôtueux pour l'installation d'une clôture et porte dans le bassin est de la marina.
- 17 Acceptation de la soumission pour l'installation de nouveaux lampadaires sur les quais brises vagues de la marina.
- 18 Résolution d'adhésion au contrat d'assurance collective – Achat regroupé – Solution UMQ.

Dernière séance du 14 août 2017 :

- 1- Adoption du deuxième projet de règlement numéro 2017-05 modifiant le règlement de zonage numéro 2011-05 et ses amendements en vigueur en vue de modifier les dispositions de l'article 4.1.2. intitulé " Bâtiment principal et emplacement ".
- 2- Adoption du premier projet de règlement numéro 2017-08 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2011-04 et ses amendements et vigueur en vue d'en assurer la concordance aux dispositions des règlements 15-379 et 16-385 de la MRC de Maria-Chapdelaine.
- 3- Adoption du premier projet de règlement numéro 2017-09 modifiant le règlement de zonage numéro 2011-05 et ses amendements en vigueur en vue de créer la nouvelle zone 26-1 ld1 à même une partie des zones 19 A dyn et 26 A dyn et d'assujettir cette zone aux dispositions applicables.
- 4- Adoption du Règlement 2017-03 concernant la prévention des incendies.
- 5- Demande de nettoyage des fossés du rang 4 et du rang Moreau. Accepté
- 6- Envoi d'une lettre de remerciement à produit forestier Résolu pour la commandite du bois de la nouvelle terrasse au bord de l'eau près du dépanneur Super Sagami.
- 7- Invitation à l'Omnium Joan Pelchat 2017 au profit de la maison Colombe-Veilleux. 360\$
- 8- Demande de commandite de la Journée internationale des aînés. Refus
- 9- Demande au MTQ pour créer une nouvelle zone de 50 ou 70 km/h à l'entrée du village de Ste-Monique.
- 10- Acceptation de la proposition de services de LMG ingénieurs pour une étude préliminaire de possibilité de conversion de l'hôtel de ville en caserne de pompier. 5750\$

Bonne nouvelle!

Nous avons l'immense plaisir de vous annoncer que le dépanneur Super Sagami, propriété de Nutrinor poursuivra ses opérations au-delà de la période estivale.

L'encouragement soutenu que vous avez manifesté à l'égard de notre commerce local a bien sûr contribué au maintien des services. Nous vous remercions bien sincèrement.

Nous remercions également Super Sagami et Nutrinor pour cette marque de confiance envers notre communauté.

De façon à mieux cerner vos besoins et mieux connaître vos habitudes de consommation, nous vous invitons à répondre au petit sondage qui suit :

Vous pouvez aussi le compléter en ligne à l'adresse suivante :

<https://fr.surveymonkey.com/r/MJ6SSQC>

SONDAGE

Heures d'ouverture du dépanneur

En période hivernale, quelle plage horaire d'ouverture du dépanneur vous convient le mieux?

7 jours/semaine de 7 heures A.M à 19 heures P.M

7 jours/semaine de 8 heures A.M à 18 heures P.M

7 jours/semaine de 9 heures A.M à 17 heures P.M

Commentaires : _____

Essence

Possédez-vous un véhicule motorisé? Oui Non

Si oui, précisez : automobile motoneige

motocyclette bateau

Généralement, à quelle fréquence faites-vous le plein d'essence?

Moins d'une fois par semaine

Une fois par semaine

Plus de deux fois par semaine

Produits offerts

Pouvez-vous exprimer vos besoins par rapport à la disponibilité des produits suivants :

	Important	Peu important
Produits laitiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boulangerie et pâtisserie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fruits et légume	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fromages et charcuteries	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Viande et poissons congelés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Denrées alimentaires de base	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Boissons alcoolisées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Produits du tabac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vins et spiritueux de la SAQ	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essence avec services à la marina	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autres,
précisez : _____

Guichet automatique

Vous serait-il utile de pouvoir disposer d'un guichet automatique?

Oui Non

Caractéristiques du répondant (e)

Je suis : un homme une femme

Je me situe dans la tranche d'âge suivante :

18 à 35 ans

36 à 55 ans

56 ans et plus

J'habite à Péribonka :

À l'année

De façon saisonnière

Commentaires
généraux : _____

Une fois le sondage complété, vous pouvez le déposer aux bureaux de la municipalité et ce, **avant le 28 septembre prochain.**

**Merci de votre précieuse collaboration
Votre opinion nous tient à cœur!**

IMPORTANT

La poursuite des activités du dépanneur implique le recours à une main-d'œuvre locale disponible.

Si un emploi vous intéresse, veuillez déposer votre CV au directeur général de la municipalité

JOURNÉES DE LA CULTURE, 21^E ÉDITION

Journée portes ouvertes

Samedi, 30 septembre, de 9 h à 16 h.

Encore cette année, le Musée Louis-Hémon offre la possibilité aux citoyens de venir visiter le Musée gratuitement dans le cadre des Journées de la Culture. Au programme, les expositions « Maria Chapdelaine, vérités et mensonges » et « Instant coloré » présentant une rétrospective du parcours artistique de l'artiste-peintre originaire de Dolbeau-Mistassini, Mathieu Rousseau, et activités libres pour les plus jeunes.

Vernissage de l'exposition « Instant coloré »

Invitation

◆ ◆ ◆ Samedi, 30 septembre 2017, 14 h

▲ ▲ ▲ Au Musée Louis-Hémon

● ● ● Vernissage de l'exposition

Instant coloré de l'artiste-peintre
Mathieu Rousseau

Né à Dolbeau-Mistassini, Mathieu Rousseau a pratiquement toujours habité la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Très tôt, l'art et la création ont été parmi ses passe-temps préférés. Son style en peinture se caractérise par l'agencement des couleurs et leur superposition ainsi que les textures spécifiques qu'il crée.



◆ Organisé dans le cadre de *les journées de la culture*



20 trésors culturels

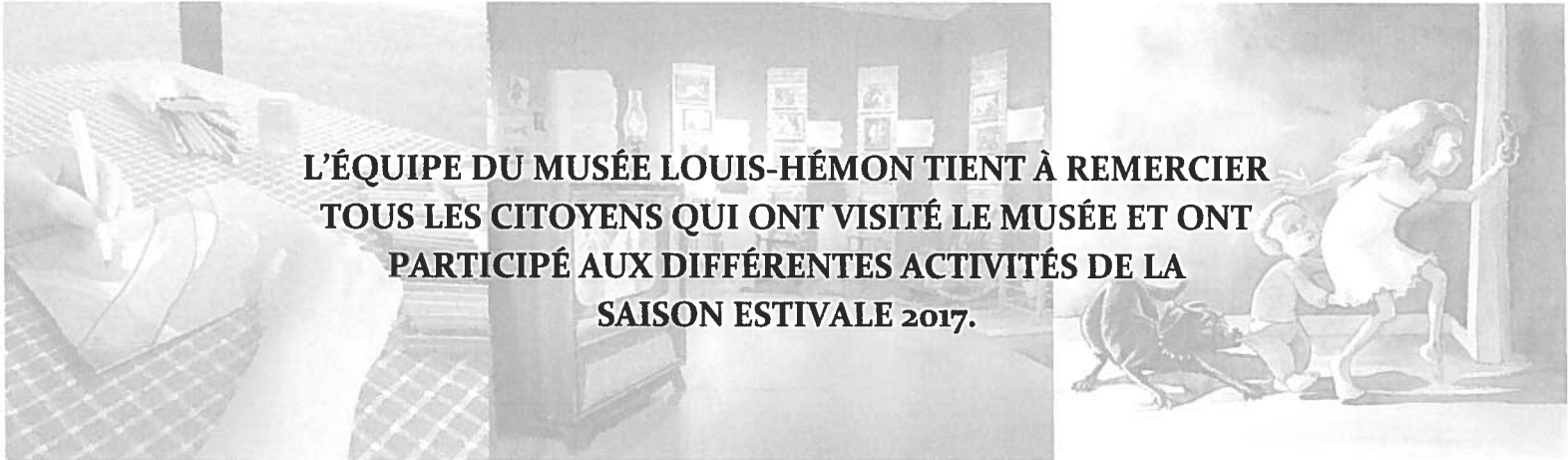
Dans le cadre de la 21^e édition des Journées de la culture, l'organisme *Culture pour tous* a lancé un projet de recensement des trésors culturels dans toute la province. Chaque municipalité est invitée à sélectionner 20 trésors culturels qui seront présentés sur la page web des Journées de la culture.

Nous avons besoin des citoyens de Péribonka pour répondre à un court sondage afin de déterminer les trésors de Péribonka que nous aimerions présenter en tant que municipalité.

Pour vous guider dans vos choix, voici ce que l'organisme recherche : des éléments du paysage, des personnages historiques réels ou imaginaires, des artistes vivants ou décédés, des vedettes vivantes ou décédées, des œuvres d'art, des lieux et bâtiments symboliques, des spécialités culinaires, etc.

Participez en grand nombre 😊

Voici le lien pour le sondage : bit.ly/20Tresors-SagLac-2017



**L'ÉQUIPE DU MUSÉE LOUIS-HÉMON TIENT À REMERCIER
TOUS LES CITOYENS QUI ONT VISITÉ LE MUSÉE ET ONT
PARTICIPÉ AUX DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE LA
SAISON ESTIVALE 2017.**

Visitez notre nouveau site Internet!

Rendez-vous au

museelh.ca



LOISIRS AUTOMNE 2017

PROGRAMMATION DES COURS

COURS DE DANSE EN LIGNE COUNTRY

Coût: 72 \$ pour 12 cours

Quand: les mercredis de 19h à 20h

Période: 27 septembre au 6 décembre 2017

Professeur: Line Lavoie

Lieu: Hôtel de ville (2e étage)

COURS DE TABLETTE ÉLECTRONIQUE

NIVEAU 1 ET NIVEAU 2 (APPLE ET ANDROID)

Niveau 1 - Fonctions de base: réglages, wifi, App Store ou Play Store, Contacts, Mail, Agenda ou Calendrier, Rappels, Notes, navigateur internet, appareil photo, etc.

Niveau 2 - Fonctions avancées: Facebook, Photos, Stockage et iCloud, iTunes, Téléchargements, Skype, Facetime, etc.

Professeur: Sylvain Gagnon de chez Formentik

Coût, moment du cours et dates à déterminer selon le nombre d'inscription

**UN AUTOMNE QUI BOUGE
À PÉRIBONKA!**

CARDIO-VÉLO (SPINNING)

Coût: 60 \$ (1 fois semaine), 120 \$ (2 fois semaine), 140 \$ (3 fois semaine) ou 5 \$ la fois (si place disponible)

Quand: les mardis et jeudis 18h30 à

19h30 et les samedis de 9h30 à 10h30

Période: 25 septembre au 11 décembre

Professeurs: Normand Fortin, Kim Larouche et Julie Drolet

Lieu: en haut de la bibliothèque

NOUVEAU: POSSIBILITÉ D'UN COURS EN SEMAINE DE JOUR. CONTACTEZ-NOUS POUR VOUS Y INSCRIRE!

YOGA

Lieu: Bistréau

Professeur: Andréanne Thériault

Coût, moment du cours et dates à déterminer selon le nombre d'inscription

BOOTCAMP

Coût: 5 \$ par cours

Quand: les lundis et mercredis à 18h30

Lieu: Bistréau

Professeurs: Danielle Côté et Mylène Bernard

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT!

418.374.2967 poste 103 / cosep@peribonka.ca



Municipalité de Péribonka